

Observatoire ANFR : au 1er mars, plus de 55600 sites 4G et 21700 sites 5G autorisés en France par l'ANFR

Au 1^{er} mars, 21 714 sites 5G ont été autorisés par l'ANFR, dont 10 693 sont déclarés techniquement opérationnels¹ par les opérateurs de téléphonie mobile. La quasi-totalité de ces implantations 5G ont été autorisées sur des sites existants, déjà utilisés par les technologies 2G, 3G ou 4G. Seuls 2 sites n'hébergent que de la 5G.

Sur le mois de février, **les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 8,9 %**.

Selon les déclarations des opérateurs, **49,2 % des sites autorisés sont techniquement opérationnels**.

En France, **trois bandes de fréquences** permettent actuellement de fournir **un service 5G** :

- 15 734 sites 5G sont autorisés dans la **bande 700 MHz** (Free Mobile), dont 7 054 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 6 090 sites 5G sont autorisés dans la **bande 2 100 MHz** (Bouygues Telecom, Orange et SFR), dont 3 261 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 5 631 sites 5G sont autorisés dans la nouvelle **bande 3,5 GHz** (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR), dont 1 995 sont déclarés techniquement opérationnels.

Plus d'informations disponibles ici.